

# CILSS

CENTRE REGIONAL AGRHYMET

Compte rendu des travaux de la retraite globale  
du Centre Régional AGRHYMET

---

Niamey, 17 au 19 Février 1998

Février 1998



## Centre Régional AGRHYMET

---

### Compte rendu des travaux de la retraite globale du Centre Régional AGRHYMET

---

Niamey, 17 au 19 Février 1998

par

Sankung B. Sagnia  
André Nonguierma  
Moussa Deme

## SOMMAIRE

Introduction	1
1. Résumé des conclusions et recommandations des retraites des Programmes majeurs: bilan du plan triennal 1995 - 1997	2
1.1. Programme Majeur Formation	2
1.2. Programme Majeur Information	3
2. Problématique organisationnelle des programmes majeurs	4
2.1. Organisation des programmes majeurs	4
2.2. Rôle et attributions des coordonnateurs	4
3. Système de suivi et évaluation des programmes majeurs	5
4. Implication pratiques des différents programmes du Centre dans le processus Sahel 21	6
5. Contribution du Centre à la retraite globale des cadres du CILSS	6
6. Divers	7
7. Conclusions - Recommandations	7

### ANNEXES

1. LISTE DES PARTICIPANTS
2. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA RETRAITE GLOBALE DU CENTRE REGIONAL AGRHYMET
3. COMPTE RENDU DE LA RETRAITE SUR LE PROGRAMME MAJEUR FORMATION
4. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA RETRAITE DU PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA RETRAITE GLOBALE  
DES CADRES DU CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET**

Niamey : 17 au 19 février 1998

**Introduction**

---

La salle de réunion du Centre a abrité du 17 au 19 février 1998 la retraite globale des cadres du Centre Régional AGRHYMET (voir liste des participants en annexe 1). Placés sous la présidence du Directeur Général du Centre, Monsieur Jorge S. OLIVEIRA, les travaux font suite à ceux des retraites sectorielles des Programmes Majeurs Information et Formation tenues respectivement les 04-06 et 09-11 février 1998.

Le Directeur Général a ouvert les travaux en soulignant que la retraite visait à débattre collectivement au sein du Centre :

- ✓ Des conclusions et recommandations des deux retraites sectorielles des deux Programmes majeurs logés au Centre, formulées sur base des bilans, contraintes et perspectives d'activités et d'organisation de ces programmes majeurs.
- ✓ Des questions d'ordre organisationnel, comme les services communs.
- ✓ De la stratégie et de la place des différents programmes du Centre Régional AGRHYMET par rapport à la signification pratique des cinq priorités identifiées dans le processus « Sahel 21 ».
- ✓ De la contribution du Centre Régional AGRHYMET à la retraite globale des cadres du CILSS.

Après examen et adoption de l'ordre du jour (voir annexe 2), ainsi que du programme de travail, un secrétariat de la retraite a été désigné. Il se compose comme suit :

Président : Directeur Général du Centre.

Rapporteurs : MM. Sankung SAGNIA, André NONGUIERMA et Moussa DEME.

## 1. Résumé des conclusions et recommandations des retraites des Programmes majeurs : bilan du plan triennal 1995-1997

---

Les Assistants pour les Programmes Majeurs Formation et Information ont présenté chacun pour sa part, une synthèse des principales conclusions des deux retraites sectorielles (voir annexes 3 et 4). Ces synthèses ont fait le point des réalisations des deux programmes, évaluées par rapport aux résultats attendus du Plan triennal 1995-1997 et de ceux à espérer du plan triennal 1998 - 2000 à venir : bilans et perspectives techniques, organisationnels, institutionnels, humains.

### 1.1. Programme Majeur Formation

#### Formations de base :

- ✓ Formation de dix-huit (18) techniciens supérieurs sur les 20 prévus en Agrométéorologie, de dix-sept (17) ingénieurs sur les 18 prévus en Hydrologie, de soixante quatorze (74) TSPV sur 50 prévus, de onze (11) ingénieurs en Agrométéorologie, bien que n'ayant pas été prévus.
- ✓ Formation de vingt (20) techniciens supérieurs (TS) en hydrologie, de vingt (20) Techniciens supérieurs (TS) en maintenance des instruments hydrométéorologiques non réalisée par manque de financement.
- ✓ Formations de base en Gestion des ressources naturelles non réalisées par manque de financement également.

#### Formations continues :

- ✓ 527 agents formés à travers les différentes sessions de formations continues (ateliers, séminaires), stages individuels de perfectionnement, recyclages, etc... dont 309 dans le cadre du Programme Majeur Formation et 218 dans le cadre du Programme Majeur Information.

#### Des activités de recherche disciplinaire et de recherche multidisciplinaire en matière de protection des végétaux ont été réalisées au cours du plan triennal mais les nombreux résultats atteints restent à être valorisés.

#### Plusieurs résultats significatifs ont été atteints en matière de documentation :

- ✓ Intégration des bibliothèques du projet DFPV et du Programme AGRHYMET
- ✓ Constitution d'une base de données sur les archives du CRA et une autre sur les plantes à effet insecticide.
- ✓ Renforcement de la base de données bibliographiques, passée de 18 000 à 24 135 enregistrements, malgré le déséquilibre de financement entre le volet protection des végétaux et le volet sciences atmosphérique et environnementale et l'insuffisance des ressources humaines.
- ✓ Production et diffusion de six bulletins signalétiques et deux thématiques en PV ; deux bulletins bibliographiques en sciences atmosphérique et environnementale (SAE), et six Lettres de Liaison.

## 1.2. Programme Majeur Information

### *Bilan technique*

Par rapport aux résultats attendus, les principales réalisations et difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- Renforcement des systèmes d'alerte précoce entre 1995 et 1997 aussi bien au niveau régional que national.
- Coordination et appui méthodologique insuffisants au niveau régional pour promouvoir les activités relatives à l'utilisation des informations agro-hydro-météorologiques dans la vulgarisation agricole; renforcement cependant au plan national, notamment au Mali et au Tchad, des conseils météorologiques à l'agriculture, avec des résultats tangibles.
- Mise en place d'une base de données démographiques géoréférencées du Niger, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ; nécessité d'harmoniser cette base sur l'ensemble des pays du CILSS, dans le cadre d'une collaboration effective avec le CERPOD.
- Collecte régulière des données sur les prix des céréales et le bétail ; diffusion régulière à la radio et publication mensuelle dans un bulletin des informations au niveau national dans chaque pays.
- Production d'informations et de notes de synthèse sur la situation alimentaire au Sahel à l'occasion de diverses rencontres des Ministres chargés de l'Agriculture des pays membres du CILSS ; efforts significatifs pour harmoniser et coordonner la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire au Sahel.
- Résultats attendus non atteints dans le domaine de la gestion des ressources naturelles par manque de financements pour les différents projets prévus par le Plan triennal ; néanmoins, plusieurs actions menées dans le sens d'une connaissance approfondie de l'état de l'environnement sahélien et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles de la sous-région.

### *Bilan organisationnel et institutionnel*

- La coordination générale du Programme majeur Information a été assurée de manière satisfaisante, en dépit de quelques lacunes constatées dans le fonctionnement des Divisions.
- Il y a eu au cours du Plan triennal une amélioration significative des relations entre le Programme majeur Information et le Programme majeur Formation : plusieurs sessions de formations individuelles ou en groupe ont été organisées et animées conjointement par les deux structures.
- Les principaux problèmes à relever concernent la surcharge de travail de l'Assistant pour le Programme majeur Information, traduite par une animation scientifique et technique insuffisante des différentes Unités opérationnelles.

## 2. Problématique organisationnelle des programmes majeurs

---

Les discussions ont d'abord concerné le diagnostic objectif et approfondi du fonctionnement organisationnel des Programmes majeurs au cours des trois dernières années. Puis, la retraite a examiné les perspectives pour optimiser la structuration des Programmes majeurs dans le prochain Plan triennal 1997-2000, selon l'esprit de l'approche programme et de la gestion par objectifs.

### 2.1. Organisation des Programmes majeurs

- Au niveau du PMI, la stratégie organisationnelle issue de la retraite sectorielle vise à intégrer l'ensemble des activités du Programme majeur Information en filières et/ou fonctions en tenant compte de l'adéquation objectifs/ressources humaines disponibles. Ainsi, le plan d'action propose la mise en place d'une filière « Sécurité Alimentaire » et d'une filière « Gestion des Ressources Naturelles » appuyées par des services techniques communs. Deux d'animateurs techniques pour ces deux grandes filières appuieront l'Assistant du Programme Majeur Information pour améliorer l'animation et la coordination technique des activités.

La retraite a cependant convenu de pousser encore la réflexion sur l'organisation du PMI, car la place et les implications du projet « IRENE » en matière de gestion des ressources naturelles au Centre ne sont pas encore clairement établies.

- Au niveau du PMF, la restructuration organique comporte, d'une part, la séparation des fonctions d'Assistant pour le Programme Majeur Formation et de Chef de Projet DFPV, d'autre part la formalisation de l'Unité de coordination des formations continues ainsi que la réorientation des activités de formation.

L'organigramme proposé lors de la retraite des cadres de ce Programme majeur prévoit outre la coordination technique du Programme, la mise en place de deux grands axes de formation (formation de base et formation continue) dans les filières de base (Gestion des ressources naturelles, Protection des végétaux, Agrométéorologie, Hydrologie, maintenance des instruments). La coordination de ces deux axes sera assurée par les experts - formateurs permanents du PMF.

En ce qui concerne le point particulier des rapports avec les Composantes nationales, la retraite a estimé que la Direction Générale doit rester le point focal des relations avec celles-ci, à charge pour la direction de répercuter alors les dossiers techniques vers les Assistants pour les Programmes Majeurs concernés.

### 2.2. Rôles et attributions des coordonnateurs

Le constat général dégagé par les deux retraites sectorielles est la surcharge de travail des Assistants pour les deux Programmes majeurs. Cette surcharge a été exacerbée par le cumul de tâches de coordination administrative et logistique, politique, stratégique ou relationnelle en plus des activités courantes de management technique et scientifique.

En se fondant sur l'expérience tirée de la mise en oeuvre du Plan triennal passé, les responsables des deux programmes majeurs ont énuméré une liste des principales attributions qui pourraient incomber aux Assistants pour les programmes majeurs :

- ✓ Conseils et assistance à la Direction Générale
- ✓ Appui au Directeur Général dans les rapports entre le Centre et les autres sites du CILSS.
- ✓ Coordination générale : orientation et évaluation de la cohérence d'ensemble des activités techniques et scientifiques et de leur adéquation avec les objectifs spécifiques définis et les ressources disponibles.

Sur cette base, il est convenu que les fonctions d'animation technique directe des activités opérationnelles soient décentralisées vers les animateurs des grandes filières identifiées dans chaque Programme majeur, qui appuieront les Assistants pour le suivi courant des activités. De plus, il faut veiller à ce que les tâches de gestion du personnel et de logistique ne soient pas reportées sur les Responsables des Programmes majeurs.

Par ailleurs, dans le souci d'éviter une interférence possible entre les attributions des Responsables des Programmes Majeurs et celles des Conseillers techniques du Directeur Générale, la retraite a préconisé que soient clairement spécifiés lors de la signature des conventions avec les partenaires, les domaines de compétence des Conseillers pour la Direction et pour les activités techniques des Programmes majeurs. La retraite a également proposé que soient objectivement posées et solutionnées, les modalités de financement des Programmes majeurs.

En conclusion, il a été demandé aux Responsables actuels des deux Programmes Majeurs de rédiger pour au plus tard fin mai 1998 un mémorandum précis et détaillé sur les fonctions des Assistants pour les Programmes majeurs et également des activités techniques à décharger au profit aux animateurs des filières. Un comité restreint sera alors mis en place pour étudier et définir les attributions définitives.

### **3. Système de suivi et évaluation des programmes majeurs**

---

Afin de doter l'organisation d'un système de suivi/évaluation interne, sans création d'une cellule d'évaluation, le CILSS a bénéficié de l'appui technique de deux consultants de la GTZ pour évaluer le système existant. L'objectif premier de ce système de suivi/évaluation était surtout de confronter les activités par rapport aux effets attendus des résultats, selon l'approche dite « Logique Causes/Effets ».

La retraite a marqué son acceptation des grandes lignes du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la consultation.

Toutefois, la détermination de l'impact des activités implique que le Centre réexamine son plan triennal pour introduire des critères de suivi/évaluation, avec au passage une réécriture cohérente de l'ensemble « objectifs, résultats attendus et activités » au regard des indicateurs de performance et d'impact.

La retraite a proposé, la commission d'un consultant chargé d'élaborer des indicateurs pertinents de suivi/évaluation. L'US-AID a donné son accord de principe pour appuyer le Centre dans la mise en œuvre de cette action. Ces indicateurs pourraient dans un premier temps servir au Comité technique et de gestion et au Comité scientifique et pédagogique pour évaluer les activités du Centre. Sinon, l'on pourra toujours recourir aux services d'un Consultant extérieur pour cette évaluation.

#### 4. Implications pratiques des différents programmes du Centre dans le processus Sahel 21

---

Depuis deux ans, le Secrétariat Exécutif du CILSS a initié un vaste exercice de réflexion stratégique sur « les tendances à mettre en œuvre et les perspectives des pays sahéliens dans leur environnement régional et mondial » au cours du 21<sup>ème</sup> siècle. Le processus, appelé « Sahel 21 », a vu une large participation de la société civile, qui a ainsi eu l'opportunité de débattre librement de ses aspirations et priorités et d'imaginer consensuellement une vision proprement sahélienne des défis et enjeux futurs de la région.

L'analyse des résultats de ce vaste « sondage » des Sahéliens a permis de dégager cinq priorités considérées comme nécessaires pour s'approcher de la vision globale. Cependant, si l'on veut passer de la vision à la traduction en actions concrètes répondant à ces priorités au niveau national et régional, il se pose un dilemme dans la logique d'intervention : faut-il réorganiser tout le CILSS en fonction de Sahel 21 ou doit-on à reverso adapter Sahel 21 aux dynamiques nationales et régionales déjà existantes ?

Dans son ensemble, la retraite souscrit entièrement aux priorités identifiées dans Sahel 21. Toutefois, elle relève que les transformations structurelles qui accompagnent la mise en œuvre pratique des priorités nécessitent des moyens financiers importants qui ne seront pas facilement mobilisables sur le champ. Dès lors, plusieurs considérations ont été définies comme devant guider l'attitude du Centre face à la mise en œuvre de Sahel 21 :

Intégrer les priorités de Sahel 21 dans l'existant plutôt que de créer des structures parallèles. Plus spécifiquement, en ce qui concerne le Centre Régional AGRHYMET, plusieurs domaines de convergences peuvent être déjà identifiés entre Sahel 21 et les activités du Centre. Il s'agit notamment de la protection des végétaux, de la maîtrise des ressources en eau, du développement rural, de la recherche scientifique et technique et de la formation.

Dans cette même optique, d'autres actions sont également en cours qui peuvent rencontrer les priorités de Sahel 21. C'est le cas par exemple du projet « IRENE ».

Intégrer les priorités non encore mises en œuvre dans les programmes majeurs, dans un esprit de subsidiarité entre le niveau national et le niveau régional lorsque cela est possible. Pour les actions en dehors du mandat du CILSS, on pourrait négocier des accords de partenariat avec les autres organisations sous-régionales compétentes en la matière afin que ces actions soient conduites par ces institutions.

Dépasser le cadre des discussions et des études et aller vers la mise en œuvre d'un plan d'actions concrètes.

#### 5. Contribution du Centre à la retraite globale des cadres du CILSS

---

L'ordre du jour proposé par le Secrétariat Exécutif pour la retraite globale des cadres du CILSS ne rencontre pas entièrement les souhaits du Centre qui aimerait voir inscrit au débat l'examen des conclusions et recommandations des retraites sectorielles et la question de la gestion du personnel.

La retraite a donc proposé quelques amendements sur le programme de travail soumis par le Secrétariat Exécutif :

- Reporter le programme du mardi 3 mars au vendredi 6 mars, de manière à pouvoir confronter objectivement les activités du plan triennal prochain à la lumière des priorités de Sahel 21.
- Rééquilibrer le temps alloué aux différents points de discussions, notamment en consacrant plus de temps au bilan du Plan triennal 1995-1997.
- Réviser la liste des participants de manière à faire participer également les Responsables des Centres de gestion à la retraite.

En ce qui concerne la question de la gestion du personnel, la retraite a relevé que les ressources humaines actuelles sont insuffisantes par rapport au portefeuille d'activités à mener au sein des deux Programmes majeurs. En outre, la précarité de l'emploi ainsi que le manque de motivations actuels sont des contraintes sérieuses pour une plus grande efficacité au travail du personnel.

## 6. Divers

---

En divers, la retraite a passé en revue plusieurs questions d'intérêt pour le Centre, notamment :

- Les moyens de traduire en actions concrètes les recommandations issues des retraites sectorielles des Programmes majeurs et de la retraite globale du Centre.
- Le besoin partagé d'améliorer le management général du personnel par l'organisation notamment de rencontres périodiques entre la Direction générale et l'ensemble du personnel.

## 7. Conclusions - Recommandations

---

Les principales conclusions et recommandations de la retraite peuvent être résumées comme suit :

1. La réorganisation des activités du PMI selon deux grandes filières : « Sécurité Alimentaire » et « Gestion des Ressources Naturelles », appuyées par des services techniques communs (cf. § 2.1).
2. La confirmation de l'organisation des activités de formation selon deux grands axes : « formation de base » et « formation continue », dans les filières de base existantes (Gestion des ressources naturelles, protection des végétaux, Agrométéorologie, Hydrologie, maintenance des instruments) (cf. § 2.1).
3. La séparation des fonctions d'Assistant pour le Programme Majeur Formation et de Chef de Projet DFPV (cf. § 2.1).
4. La formalisation de l'Unité de coordination des formations continues (cf. § 2.1).
5. La confirmation de la Direction Générale comme point focal des relations avec les Composantes nationales (cf. § 2.1).

6. La redéfinition du rôle et des attributions des Responsables des Programmes majeurs et la définition des tâches des animateurs des filières techniques (cf. § 2.2).
7. La décentralisation des fonctions d'animation technique directe des activités opérationnelles vers les animateurs des grandes filières identifiés dans chaque programme (cf. § 2.2).
8. La clarification lors de la signature des conventions, des domaines de compétence des Conseillers pour la Direction et pour les activités techniques des Programmes majeurs (cf. § 2.2).
9. La mise en oeuvre d'un mécanisme de financement des Programmes majeurs (cf. § 2.2).
10. L'adhésion au principe de la mise en place de mécanismes de suivi/évaluation des activités du Centre, avec pour corollaire le réexamen du Plan triennal pour introduire des critères de suivi/évaluation, avec au passage une réécriture cohérente de l'ensemble « objectifs, résultats attendus et activités » au regard des indicateurs de performance (cf. § 3.).
11. L'intégration des priorités de Sahel 21 dans l'existant plutôt que de créer des structures parallèles (cf. § 4.).
12. L'intégration des priorités de Sahel 21 non encore mises en oeuvre, dans les programmes majeurs, dans un esprit de subsidiarité entre national et régional lorsque cela est possible (cf. § 4.).
13. La négociation d'accords de partenariat avec les autres organisations sous-régionales compétentes pour implémenter dans ces institutions des actions qui dépassent le cadre du mandat du CILSS (cf. § 4.).
14. L'aménagement du programme de travail de la retraite globale des cadres du CILSS de manière à consacrer plus de temps à l'examen du bilan du Plan triennal et à pouvoir confronter objectivement les activités du prochain Plan triennal à la lumière des priorités de Sahel 21 (cf. § 5.).
15. La prise en considération diligente de la question de la gestion du personnel au sein du système CILSS (cf. § 5.).
16. La mise en place de mécanismes objectifs permettant de traduire en actions concrètes les recommandations et conclusions issues de toutes les retraites (cf. § 6.).
17. L'amélioration du management général du personnel, par l'organisation notamment de « brainstormings » périodiques entre la Direction générale et l'ensemble du personnel à tous les niveaux (cf. § 6.).

## ANNEXES

1. LISTE DES PARTICIPANTS
2. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA RETRAITE GLOBALE DU CENTRE REGIONAL AGRHYMET
3. COMPTE RENDU DE LA RETRAITE SUR LE PROGRAMME MAJEUR FORMATION
4. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA RETRAITE DU PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

## Annexe 1 : Liste des participants

---

Nom et Prénoms	Fonction/Divisions/Unités
1. Jean-Pierre TRIBOULET	Conseiller technique Coopération française
2. Jorge Santos OLIVEIRA	Directeur Général
3. Faustin GNOUMOU	Projet Formation Agrométéo / Programme majeur Formation
4. Mamadou DIOUF	Assistant pour le Programme majeur Information
5. Issifou ALFARI	Division CGD / Programme majeur Information
6. Abou Samba SOW	Division AMIT / Programme majeur Information
7. Sékou HEBIE	Coordonnateur DIAPER III / Programme majeur Information
8. André NONGUIERMA	Unité SIG / Programme majeur Information
9. Sankung B. SAGNIA	Assistant pour le Programme majeur Formation
10. Amadou Bocar BAL	Formateur DFPV / Programme majeur Formation
11. Herman VAN DE VOORDE	Conseiller Technique Principal - Pays-Bas
12. Ambe TANIFUM	USAID/TMG/Niger
13. Wilbur G. THOMAS	TMG/SRI/INSAH - Bamako
14. Mamadou DIAGNE	Responsable Unité Marketing
15. Moumine ZIRKALEINI	Responsable Centre de Gestion
16. Moussa DEME	Formateur DFPV / PMF
17. Issoufou TIEMOKO	Centre de Documentation

## Annexe 2 : Programme de travail de la retraite globale du Centre Régional AGRHYMET

---

### Mardi 17 février 1998

---

- 09h00-09h30 Ouverture par le Directeur Général  
Désignation du secrétariat de la réunion  
Examen et adoption de l'ordre du jour  
Examen et adoption du programme de travail
- 09h30-10h00 **Point 1** : Résumé des conclusions et recommandations des retraites des cadres des PMI et PMF  
*Documents : Plan triennal 1998-2001*  
*Compte rendu de la retraite des cadres du PMI*  
*Compte rendu de la retraite des cadres du PMF*
- 10h00-10h15 Pause café
- 10h15-11h30 **Point 2** : Problématique organisationnelle des Programmes majeurs : rôle et fonction des coordonnateurs, organisation interne, relations CRA/CNA...
- 11h30-12h30 **Point 3** : Système de suivi et évaluation des programmes majeurs  
*Document : Rapport de consultation commanditée par le CILSS (nov.97)*
- 12h30-14h30 Pause déjeuner
- 14h30-15h00 **Point 4** : Comité scientifique et pédagogique, composition et attributions  
*Document : Plan triennal*
- 15h00-16h30 **Point 5** : Organisation des services communs d'appui et répartition des charges associées  
*Documents : Plan triennal*  
*Tableaux financiers préparés par le Centre de gestion*
- 16h30-16h45 Pause café
- 16h45-18h00 **Point 6** : Organisation des comités techniques et de gestion  
*Document : Note SE/CILSS*

### Mercredi 18 février 1998

---

- 09h00-10h30 **Point 7** : Implications pratiques des différents programmes du Centre dans le processus Sahel 21  
*Document : Synthèse Sahel 21, Banjul*
- 10h30-10h45 Pause café
- 10h45-12h30 **Point 8** : Contribution du Centre à la retraite globale des cadres du CILSS  
*Document : Termes de référence préparés par SE/CILSS*
- 12h30-14h30 Pause déjeuner
- 14h30-18h00 Rédaction du compte rendu par le secrétariat

### Jeudi 19 février 1998

---

- 10h30-12h00 Adoption du compte rendu de la retraite & Clôture

ANNEXE 3

**COMPTE-RENDU DE LA RETRAITE  
SUR LE PROGRAMME MAJEUR FORMATION**

---

## ANNEXE 3

# COMPTE-RENDU DE LA RETRAITE SUR LE PROGRAMME MAJEUR FORMATION

---

## I. INTRODUCTION

Du 9 au 11 Février 1998, ont eu lieu, dans la salle de réunion du Projet DFPV, les travaux de la retraite du Programme Majeur Formation (PMF) sous la présidence de M. Jorge Santos OLIVEIRA, Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET (CRA).

Les objectifs de la retraite ont été d'examiner le bilan des activités du PMF durant le premier plan triennal 1995-1997 du CILSS et de mener des réflexions afin de faire des propositions sur le plan des perspectives pour le prochain plan triennal. L'ordre du jour amendé, les termes de référence de la retraite et la liste des participants se trouvent respectivement aux annexes 1, 2 et 3.

A l'ouverture des travaux de la retraite, le Directeur Général du CRA a fait l'historique de l'institutionnalisation des retraites comme cadre de réflexion sur les activités du CRA.

L'allocation du Directeur Général a été suivie de la mise en place des deux bureaux de séance ci-après désignés, chargés de l'animation des travaux.

- Bureau de séance des travaux du 09/02/98

Président : M. Etienne SARR

Rapporteurs : MM. TIEMOKO Issoufou et Boua DIARRA

- Bureau de séance des travaux du 10/02/98

Président : M. Amadou Bocar BAL

Rapporteurs : MM. Moussa DEME et Hamidou DJIBO.

Les débats sur tous les sujets abordés lors de la retraite ont été précédés par des interventions du Responsable du PMF en guise d'introduction. Le présent compte-rendu est une synthèse des conclusions issues des travaux sur le plan triennal 1995-1997 et les perspectives pour le prochain plan triennal.

## II. BILAN DES ACTIVITES DU PLAN TRIENNAL 1995-1997

Le bilan des activités du Programme Majeur Formation (PMF) a été analysé en fonction des résultats qui étaient attendus lors de l'élaboration du plan triennal. Ce bilan porte sur les deux domaines d'intervention du Centre Régional AGRHYMET (CRA) à savoir la sécurité alimentaire (SA) et la gestion des ressources naturelles (GRN).

## **2.1. Formations**

### **2.1.1. Réalisations**

#### **2.1.1.1. Formations de base**

##### **Dans le domaine de la sécurité alimentaire (SA)**

- **Résultat 1** : Formation de dix-huit (18) ingénieurs de conception en hydrologie

Dix-sept (17) ingénieurs ont été formés sur les 18 prévus. En réalité, il s'est agi du parachèvement de la formation d'une promotion recrutée avant le démarrage du plan triennal.

- **Résultat 2** : Formation de vingt (20) techniciens supérieurs (TS) en Agrométéorologie

Dix-huit (18) techniciens supérieurs ont été formés sur les 20 prévus.

- **Résultat 3** : Formation de vingt (20) techniciens supérieurs (TS) en hydrologie

Cette formation n'a pas été exécutée par manque de financement.

- **Résultat 4** : Formation de vingt (20) Techniciens supérieurs (TS) en maintenance des instruments hydrométéorologiques

Cette formation n'a pas été non plus exécutée faute de financement.

- **Résultat 5** : Formation de cinquante (50) techniciens supérieurs (TS) en Protection des Végétaux (TSPV)

Soixante quatorze (74) TSPV ont été formés. Ce nombre est constitué des promotions 1994-1995 ; 1995-1996 ; 1996-1997.

En plus de ces résultats Onze (11) ingénieurs ont été formés en Agrométéorologie et sont sortis en 1996.

Au cours du plan triennal, des enquêtes ont été réalisées afin de s'informer sur les activités des anciens diplômés du CRA . Il ressort que la majorité des diplômés du CRA exercent dans les domaines pour lesquels ils ont été formés.

Parallèlement, des efforts ont été fournis pour améliorer la qualité des formations (notamment la révision des programmes de formations, l'élaboration ou la réactualisation des documents pédagogiques etc...).

##### **Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (GRN)**

Les résultats attendus dans ce domaine étaient les suivants :

- **Résultat 1** : La formation de cadres sahéliens et nationaux dans le domaine du système d'information géographique (SIG) sera assurée.
- **Résultat 2** : Des cadres sahéliens seront formés dans le domaine des technologies spatiales;

- **Résultat 3** : Des institutions sahéniennes de formation seront appuyées dans les formations ayant trait aux sciences de l'environnement.

Tous ces résultats n'ont pas pu être atteints car les formations prévues n'ont pas été exécutées principalement par manque de financement.

#### **2.1.1.2. Formations continues**

Les résultats à atteindre dans ce domaine étaient les suivants :

- **Résultat 1** : Le perfectionnement de cadres nationaux à travers la tenue d'ateliers, de séminaires, symposia dans les domaines de compétence en agrométéorologie, hydrologie, maintenance en instruments, protection des végétaux, démographie et statistiques, traitement de données, SIG, télédétection.
- **Résultat 2** : Le recyclage des cadres nationaux déjà formés en agrométéorologie, hydrologie, maintenance en instruments, protection des végétaux, démographie et statistiques.

Au total, 527 agents ont été formés à travers les différentes sessions de formations continues (ateliers, séminaires, stages de perfectionnement, recyclages, etc...) dont 309 dans le cadre du PMF et 218 dans le cadre du PMI. Les formations exécutées par les autres programmes majeurs ne figurent pas dans ce bilan.

Les thèmes abordés et le nombre de participants figurent en annexe 4.

#### **2.1.2. Contraintes et perspectives**

Les principales contraintes à la réalisation des activités de formation sont les suivantes:

- le manque de cohérence entre les différentes filières;
- les problèmes liés à la pérennisation de la formation
- l'insuffisance de collaboration entre le PMF et les autres PM
- la difficulté dans la mise en oeuvre d'un système d'évaluation
- la difficulté de coordination des formations continues

Les débats sur ces contraintes ont abouti aux conclusions ci-après :

- a) - Manque de cohérence entre les différentes filières de formation

Compte tenu de la complexité de la question la retraite a jugé utile de continuer la réflexion sur la base des propositions que fera la commission harmonisation des formations du CRA.

- b) - Problème de pérennisation des formations au CRA.

En plus de la finalisation et de l'adoption d'un document sur la pérennisation des formations, les actions suivantes ont été suggérées suite aux débats :

- continuer la politique de marketing des formations du CRA
- entreprendre une sensibilisation auprès des bailleurs de fonds

- renforcer les activités en matière de formations continues génératrices de financement.

c) - Insuffisance de collaboration entre PMF et les autres PM

La retraite a estimé que des progrès ont été accomplis dans le sens d'une meilleure collaboration au niveau du CRA (PMF/PMI), mais qu'il y a lieu de les renforcer. A ce titre il a été proposé de prendre en compte les activités de formation dans le cahier des charges des experts du PMI et d'en tenir compte pour l'évaluation de leurs performances.

Pour ce qui concerne la collaboration entre le PMF et les autres PM, il est nécessaire de poursuivre la réflexion.

d) - Difficulté de mise en oeuvre d'un système d'évaluation

Des débats sur la manière d'apprécier l'impact des formations du CRA en matière de sécurité alimentaire et de GRN, il est ressorti, la nécessité d'instituer des critères d'évaluation. Le nombre d'agents formés et leurs services d'affectation constituent des critères d'appréciation du renforcement des structures nationales en ressources humaines. Cependant, l'évaluation de l'impact des formations sur la production agricole ne relève pas uniquement du CRA.

e) - Difficulté de coordination des formations continues

Au cours des travaux de la retraite, il a été décidé de la formalisation de l'unité de coordination de formations continues. A ce propos, sa composition et ses attributions ont été précisées de la manière suivante :

- Composition :
  - . Un représentant du PMF
  - . Un représentant du PMI
  - . Un représentant du Centre de Gestion (CG)
  - . Un représentant de l'Unité Marketing (UM)
  - . Un représentant du Centre de Documentation (CD)
  - . Le Coordonnateur technique de la formation concernée.

- Attributions : Les propositions du document soumis à la retraite concernant ce volet ont été adoptées avec quelques modifications.

C'est ainsi que, les tâches suivantes ont été dévolues à l'Unité ;

- La programmation dans le temps des sessions de formation de groupe ou de stages individuels après l'identification des thèmes au niveau de comités techniques et de gestion.
- La supervision de l'élaboration du contenu (fiche signalétique) et de critères d'admission à ces formations de concert avec les unités concernées.
- L'élaboration des fiches de candidatures, des dépliants et/ou d'autres types d'annonce et la diffusion de ceux-ci aux groupes cibles.
- L'élaboration de toutes les correspondances relatives à l'organisation de ces formations.

- La réception des candidatures, leurs synthèses (en faisant ressortir les critères d'admission), et la proposition des commissions de sélection.
- La convocation des réunions de sélection des candidats et l'élaboration des comptes-rendus.
- L'organisation logistique et la mise en place des matériels pédagogiques avant le démarrage des formations.
- La préparation des emplois de temps et le suivi pédagogique de formations.
- L'organisation d'évaluation écrite et orale.
- La création et la mise à jour d'une base de données sur les formations continues.
- L'élaboration des rapports de la formation.
- La synthèse et l'archivage de tous les documents pédagogiques élaborés pour les différentes sessions de formation afin d'élaborer des modules "permanents" de formation dans les différents domaines de compétence du CRA.

Dans le souci de rendre les formations continues plus efficaces, la retraite a fait les recommandations suivantes :

- Respect des décisions prise en matière d'organisation des formations continues (critères de sélection, suivi et respect des délais, etc...)
- Harmonisation des conditions de séjour au CRA (perdiem, lieu d'hébergement, etc...).
- Versement de frais d'inscription des formations payantes au PMF pour les bailleurs de fonds autres que ceux finançant les activités courantes du CRA.

## **2.2. Recherche d'appui à la formation**

### **2.2.1. Réalisations**

Des activités de recherche disciplinaire et de recherche multidisciplinaire ont été réalisées au cours du plan triennal en matière de protection des végétaux (PV).

Ces réalisations ont été les suivantes :

- élaboration en 1996 d'un document de base pour la recherche multidisciplinaire
- rapport de synthèse des résultats de la recherche multidisciplinaire de 1996
- synthèse des résultats des recherches disciplinaires de 1989 à 1996
- présentation des communications à des réunions scientifiques et publications dans des revues scientifiques.

Cependant, de nombreux résultats restent à valoriser.

### **2.2.2. Contraintes et perspectives**

Le peu de temps alloué à la recherche d'appui à la formation et l'absence de plan de carrière pour les experts constituent les principales contraintes aux activités de recherche. A partir des débats sur cette question les recommandations suivantes ont été faites :

- La révision des charges horaires des experts ;
- La nécessité d'encourager la publication des résultats de recherche disponibles ;
- La nécessité d'une motivation interne des experts ;
- L'inscription des experts du CRA sur la liste d'aptitude du CAMES.

### **2.3. Information et Documentation**

#### **2.3.1. Réalisations**

Les résultats attendus étaient les suivants :

- intégration des deux bibliothèques existantes au CRA
- exécution des tâches courantes de la chaîne documentaire (catalogage, indexation, saisie...)
- gestion des bases de données
- publication et diffusion des produits documentaires.

Sur le plan des réalisations, les résultats obtenus ont été les suivants :

- L'intégration des bibliothèques du projet DFPV et du Programme AGRHYMET en un Centre de Documentation (CD) est effective.
- La base de données bibliographiques est passée de 18 000 à 24 135 enregistrements.
- 6 bulletins signalétiques et 2 thématiques en PV ; 2 bulletins bibliographiques en sciences atmosphérique et environnementale (SAE), et 6 Lettres de Liaison ont été produits et diffusés.
- Une base de données sur les archives du CRA et une autre sur les plantes à effet insecticide ont été réalisées.
- Des statistiques sur les prestations du Centre de Documentation ont été régulièrement élaborées.

#### **2.3.2. Contraintes et perspectives**

Malgré ces réalisations, quelques difficultés subsistent à savoir :

- le déséquilibre de financement entre le volet protection des végétaux et le volet sciences atmosphérique et environnementale ;
- l'insuffisance des ressources humaines.

Les débats sur ces points ont fait ressortir la nécessité d'une répartition équitable des charges financières entre les différentes conventions de financement.

### III. REORIENTATION DES PROGRAMMES DE FORMATION

La retraite a estimé que la réflexion sur la réorientation de programmes de formation est une activité de longue haleine. A ce titre, il a été convenu de suivre la procédure et le calendrier ci-après :

#### - Procédure :

- a) - Identification des thèmes exploratoires des formations continues de courte durée (ateliers et séminaires) autour de la problématique d'agriculture durable et de la GRN. Ces thèmes doivent unir autant que possible les différentes filières du PMF et domaines de compétence du CRA.
- b) - Organisation des formations continues (perfectionnement) de durée moyenne en agriculture durable et GRN.
- c) - Evaluation et révision des programmes de formation de base en cours.
- d) - Intégration dans les programmes de formation de base des modules sur l'agriculture durable et la GRN.

#### - Calendrier d'exécution

<u>Activités</u>	<u>Echéance</u>
Finalisation des propositions de changement	Mars 1998
Définition du contenu des ateliers exploratoires	Septembre 1998
Présentation des propositions aux réunions du Comité Technique et de Gestion des PM	Oct.-Nov. 1998
Application des changements immédiats au niveau des formations de base	A partir de 1999
Organisation des ateliers exploratoires	1999/2000
Organisation des formations de durée moyenne	A partir de 2001
Intégration des aspects d'agriculture durable dans les formations de base	A partir de 2001

Dans le cadre de la réorientation des programmes de formation vers une agriculture durable le CRA pourra faire appel au besoin à des compétences extérieures.

En ce qui concerne les perspectives, la retraite a suggéré la poursuite des réflexions dans le sens d'une intensification des formations continues.

La retraite a également débattu des problèmes relatifs à la rentrée scolaire et au coût de formation.

### - Rentrée scolaire

En raison de la rentrée actuelle au PMF en Janvier, les constats suivants ont été faits :

- Le décalage entre le cycle TS Agro et la formation à l'EAMAC avec laquelle il a un volume important de cours en commun.
- La délibération pour le passage des TS Agro en 2ème année ne peut pas se faire avant leur départ en stage, alors que seuls les étudiants qui passent en 2ème année doivent faire ce stage.
- La possibilité pour des formateurs du DFPV de dispenser certaines matières techniques en période d'hivernage.
- Le déroulement des stages TSPV-1 en fin de saison des pluies.

Suite à ces constats, il a été demandé à la commission d'étude des activités de formation du PMF en plus de son mandat, de réfléchir sur les avantages et les inconvénients des deux périodes de rentrée, Octobre et Janvier. Dans ce cadre la commission doit étudier les difficultés liées au passage en 2ème année après le stage pour les TS Agro et les tronc communs avec l'EAMAC, l'enseignement des matières techniques pendant la saison des pluies ; la commission doit également déterminer la période, la durée et les objectifs des stages pour les TSPV-1. La commission doit enfin proposer une période de rentrée scolaire.

### - Coût de la formation

Les coûts de formation au PMF étant relativement élevés, mandat a été donné à celui-ci de définir les éléments de calcul de ces coûts et de faire les ajustements adéquats.

## **IV. LE COMITE SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DU CRA**

Suite aux informations et éclaircissements sur la note relative à la création, à la composition et aux attributions de ce comité, la retraite a demandé aux experts d'approfondir la réflexion sur ladite note et d'en faire des commentaires écrits au PMF avant le 13 Février pour soumission à la retraite générale du CRA.

## **V. LE COMITE TECHNIQUE ET DE GESTION DES P.M**

Ce comité est appelé à remplacer les comités de pilotage des projets mis en place pendant le 1er plan triennal 1995-1997 au sein des PM.

Le Directeur Général a proposé que cette nouvelle formule puisse être mise en place en 1998 avant le démarrage du plan triennal 1999-2001 qui préconise une nouvelle approche pour les programmes majeurs.

La retraite, après avoir examiné les propositions de règlement intérieur faites à cet effet, a demandé de réfléchir sur ledit document et d'en faire des commentaires avant fin Février afin qu'un texte définitif soit soumis au Secrétariat Exécutif du CILSS.

Pour les deux P.M du CRA, les représentants des pays seront au nombre de deux. Ils seront désignés par les Etats avec le souci d'avoir compétence à suivre les travaux au niveau des deux Programmes Majeurs.

## **VI. DIVERS**

### Questions institutionnelles et organisationnelles

Après un rappel des motivations d'ordre essentiellement financier de la fusion des postes de coordonnateur/PMF et de Chef de Projet DFPV, les problèmes engendrés par un tel cumul, en particulier la surcharge de travail et ses conséquences ont été évoqués.

Il est apparu la nécessité de donner une suite à la recommandation de la retraite de 1997 sur ce point et de procéder à la séparation des deux postes au profit de l'efficacité.

La retraite a par conséquent demandé de bien définir les fonctions de Responsable de PMF et a fait des propositions pour la prise en charge financière du poste notamment par le noyau central et/ou les bailleurs de fonds. En outre la retraite a amendé le projet d'organigramme du PMF et a proposé la version jointe en annexe 5 du présent compte-rendu.

## ANNEXE 1

### ORDRE DU JOUR

#### **I. Bilan Plan Triennal 1995-1997**

1. Formations de base
  - Cohérence entre filières
  - Pérennisation de la formation
  - Système d'évaluation
  - Collaboration entre PMF et PMI
2. Formations continues
  - Formations continues du PMF
  - Collaboration entre PMF et PMI
  - Collaboration avec les autres Programmes Majeurs du CILSS
  - Unité de coordination des formations continues
3. Recherche d'appui à la formation
  - Valorisation résultats des recherches
4. Information et documentation
  - Contraintes financières (répartition des charges)

#### **II. Réorientation des Programmes**

- Définitions des grandes lignes d'orientation
- Calendrier de réalisations
- Réflexion sur la révision des programmes de formation et le renforcement des formations continues
- Rentrée TSPV et coût de la formation

#### **III. Composition Attributions du Comité Scientifique Pédagogique**

#### **IV. Organisation des Comités Techniques de Gestion**

#### **V. Examen des Questions Institutionnelles et Organisationnelles**

- séparation des fonctions PMF/Chef de Projet
- organisation des filières

## ANNEXE 2

### **TERMES DE REFERENCE DE LA RETRAITE DU PMF (09 AU 10 FEV. 1998)**

Les termes de référence suivants sont assignés à la retraite du Programme Majeur Formation:

#### **Tâches**

1. Faire un rappel succinct sur le bilan des réalisations du Programme Majeur Formation au cours du premier plan triennal (1995 - 1997) en identifiant et soulignant les contraintes et difficultés rencontrées et en proposant les solutions à celles-ci.
2. Tracer les grandes lignes des démarches à entreprendre pour la révision et la réorientation des programmes de formation au CRA et proposer un calendrier d'exécution de ces travaux.
3. Evaluer d'une manière approfondie, les formations continues organisées dans le cadre des activités opérationnelles du PMF, identifier les insuffisances dans l'organisation de ces formations et proposer des solutions.
4. Examiner, amender et approuver la proposition de cahier de charges de l'unité chargée de la coordination des formations continues.
5. Identifier les domaines de convergence entre le PMF et les autres programmes majeurs du CILSS et proposer des modalités de collaboration entre eux.
6. Examiner la proposition de composition et attributions du Comité Scientifique et Pédagogique qui sera mis en place pour le CRA.
7. Faire des propositions sur les termes de référence et l'organisation du Comité Technique et de Gestion des programmes majeurs qui remplacera désormais le Comité de Pilotage.
8. Examiner toutes autres questions pertinentes relatives aux activités du PMF.

#### **Résultats attendus**

Les résultats attendus de cette retraite sont les suivants:

1. Les difficultés relatives aux activités du PMF sont identifiées et des solutions proposées.
2. Les grandes lignes et le calendrier d'exécution des travaux sur la révision et l'orientation des formations sont identifiés.
3. Les difficultés rencontrées dans l'organisation des formations du PMI sont identifiées et le cadre de collaboration entre les deux programmes majeurs pour l'exécution de ces activités clairement défini.

4. Le projet de cahier de charges de l'unité chargée de la coordination des formations continues est discuté, amélioré et approuvé.
5. Les programmes majeurs du CILSS dont les activités recourent celles du PMF sont identifiés et les domaines de collaboration avec ceux-ci sont proposés.
6. Les attributions et compositions du Comité Scientifique et Pédagogique et du Comité Technique et de Gestion des Programmes Majeurs sont examinées et les améliorations faites.
7. Un rapport détaillé de la réunion est élaboré à l'issue des travaux.

### **Participants**

Les personnes suivantes assisteront aux travaux de la retraite:

Le Directeur Général du CRA

Les Responsables des Programmes Majeurs

Tous les experts du PMF

Les experts du PMI concernés par la formation

Les Conseillers

Les Responsables de l'Unité Marketing et du Centre de Gestion.

Le Responsable du Centre de Documentation.

### **Organisation des travaux**

Les travaux seront présidés par le Directeur Général. Le secrétariat sera assuré par le PMF appuyé par des rapporteurs qui seront nommés séance tenante.

### **Durée des travaux**

Les travaux dureront deux jours (les 9 et 10 février 1998). Une journée et demie sera consacrée aux débats/discussions et le reste du temps à la rédaction et à l'approbation du rapport final.

### ANNEXE 3

#### RETRAITE DU PROGRAMME MAJEUR FORMATION 9-11 FEVRIER 1998

##### LISTE DE PARTICIPANTS

###### NOM ET PRENOM

###### FONCTION

VAN DE VOORDE HERMAN	Conseiller Pays-Bas
SARR ETIENNE	Formateur en Nématologie/Virologie
NDIAYE MBAYE	Formateur en Phytopathologie
TRIBOULET JEAN-PIERRE	Conseiller Coopération Française
GAUTUN JEAN-CLAUDE	Formateur en Lutte anti-rongeurs /ORSTOM
TIEMOKO ISSOUFOU	Responsable Centre de Documentation
ALBADE NOUHOU	Formateur en Agronomie
BAL AMADOU BOCAR	Formateur en Entomologie
HULSHOF MARIAN	Expert associée
DIARRA BOUA	Formateur en Phytopharmacie/App. Tech. Traitement
DIAGNE MAMADOU	Unité Marketing
DIOUF MAMADOU	A/PMF
GNOUMOU FAUSTIN	C/PFA/PMF
OLIVEIRA JORGE	Directeur Général
BRAHIMA SIDIBE	USPP/PMI
DJIBO HAMIDOU	Formateur en Vulgarisation
SARFATTI PAOLO	Coopération Italienne
HEBIE SEKOU	Coordonnateur Régional DIAPER III
SANKUNG B. SAGNIA	A/PMF, Chef du Projet DFPV
ALFARI ISSIFOU	CGD/PMI
ABDALLAH SAMBA	UAM/PMI
MOUSSA DEME	Formateur en Entomologie

ANNEXE 4

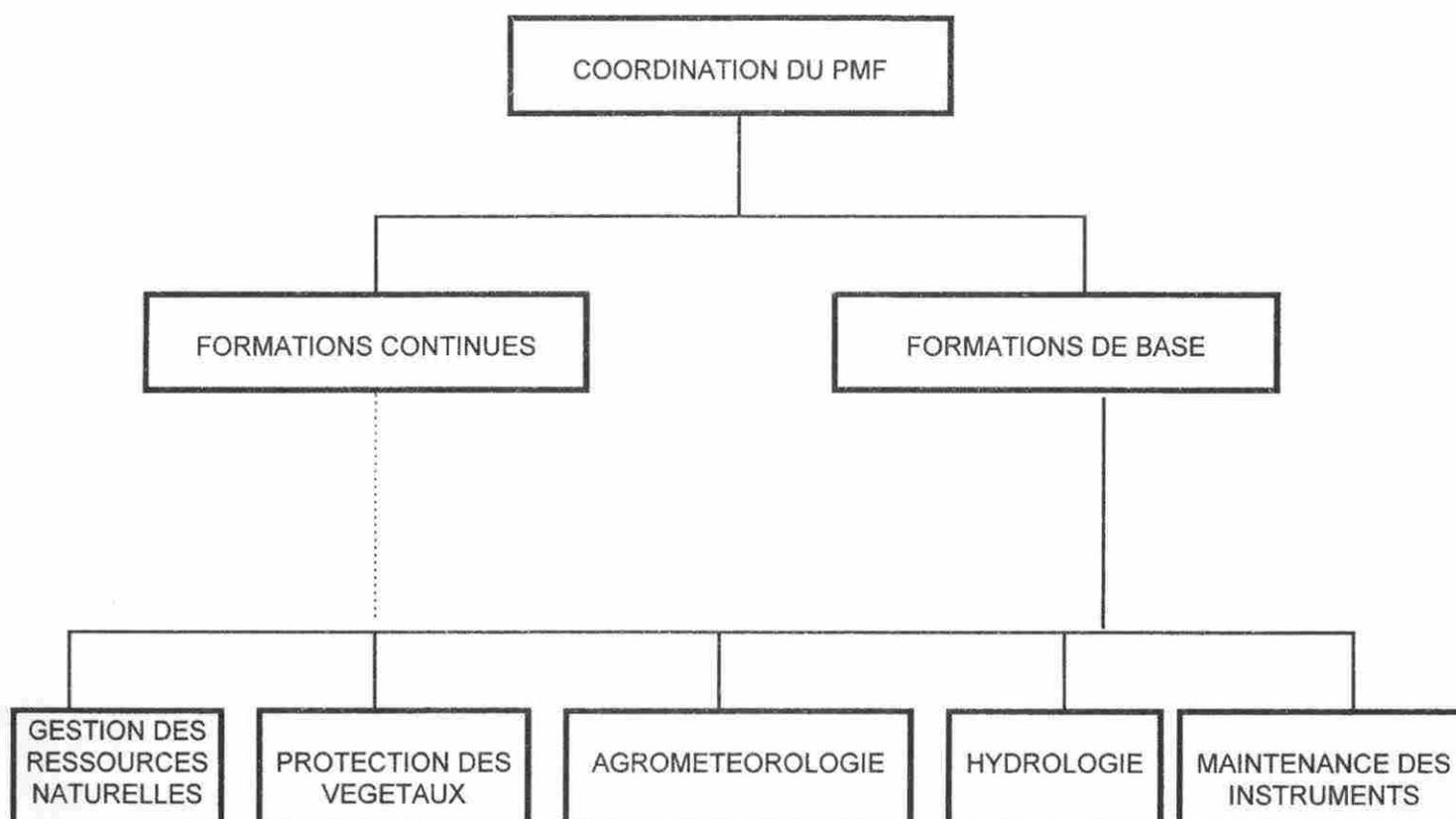
**THEMES/DOMAINES DE FORMATION CONTINUE POUR LE PLAN TRIENNAL 1995-1997**

THEME/DOMAINE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
<u>PROGRAMME MAJEUR FORMATION</u>	
Formation des formateurs	9
Evaluation des risques des pesticides	18
Recyclage en vulgarisation	44
Lutte intégrée contre les ravageurs et vecteurs	18
Profil des pertes au Sahel	14
Formation en documentation	6
Formation dans les pays (Cap-Vert, Gambie, G. Bissau)	65
Utilisation des plantes en protection des végétaux	20
Recyclage en phytopathologie	29
Formation en lutte intégrée (Projet PRSAA)	26
Détection et contrôle précoce des pathogènes	21
Législation phytosanitaire et son application	15
Stages individuels	24
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>309</b>
<u>PROGRAMME MAJEUR INFORMATION</u>	
Système d'Information Géographique	115
Atelier Régional DHC-CP	10
Atelier sur l'échantillonnage des nuisibles des cultures	6
Atelier sur les vertébrés nuisibles	19
Techniques de sondage en statistiques agricoles	14
Traitement des données en statistiques agricoles	16
Analyse socio-économique des données pour la S.A	15
Stages individuels *	23
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>218</b>
<b>TOTAL</b>	<b>527</b>

\* Stages organisés en agrométéorologie (Formation-action), maintenance micro-informatique, valorisation des banques de données hydrologiques, informatique, production des atlas agro-climatologiques nationaux , etc...

## ANNEXE 5

### ORGANIGRAMME DU PROGRAMME MAJEUR FORMATION (PMF)



**NB : Pour raison d'accoutumance et de marketing, la Filière Protection des Végétaux gardera son appellation habituelle "DFPV".**

# CILSS/CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

Programme majeur Information

---

ANNEXE 4

## Compte rendu des travaux de la retraite du Programme majeur Information

---

Niamey, 4 au 6 Février 1998

par

André Nonguierma  
Abdallah Samba  
Amadou ILIA  
Abou S. Sow  
Brahima Sidibé  
Brahima Koné  
Yacouba NIANDOU

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA RETRAITE INTERNE DU PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

Niamey : 4 au 6 février 1998

### I. Introduction

---

Du 4 au 6 février 1998, s'est tenue, dans la salle de réunion du DFPV au Centre Régional AGRHYMET, la seconde retraite interne des cadres du Programme majeur Information sous la présidence du Directeur Général, Monsieur Jorge S. OLIVEIRA. La retraite avait pour objectifs :

- ✓ D'une part, l'examen du bilan des activités du Programme majeur Information au cours du premier Plan triennal 1995-1997 du CILSS.
- ✓ D'autre part, l'analyse des perspectives dans le cadre prochain Plan triennal.

A l'ouverture, le Directeur Général a d'abord retracé les raisons qui motivent depuis deux ans l'institutionnalisation de ces rencontres comme cadre de réflexion sur les activités du Centre et sur l'organisation des structures chargées de piloter les dites activités. Il a ensuite informé les participants sur les dates des différentes retraites à venir : retraite du Programme majeur Formation (du 9 au 11 février 1998), retraite du Centre Régional AGRHYMET (du 16 au 18 février 1998), et retraite globale du CILSS qui se tiendra à Niamey du 2 au 6 mars 1998.

Le Directeur Général a souhaité que ces assises soient le lieu favorable pour :

- ✓ Faire des analyses concrètes des activités du Programme majeur Information au cours du premier Plan triennal 1995-1997 ;
- ✓ Dégager les problèmes et les insuffisances rencontrés dans la mise en oeuvre des projets et programmes ;
- ✓ Faire des propositions pertinentes d'amélioration technique et institutionnelle pour le prochain Plan triennal ;
- ✓ Définir un cadre d'action et d'intervention adapté du Programme majeur Information en matière d'organisation interne des centres de production (division, unités) et de rapports avec les autres Programmes majeurs du CILSS, les relais techniques nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Après l'allocution d'ouverture, un secrétariat général de la retraite et deux bureaux de séance ont été mis en place.

Président : Directeur Général

Vice-président : Assistant pour le Programme majeur Formation

Rapporteurs : MM. André NONGUIERMA, Abdallah SAMBA, Amadou ILIA

Composition du Bureau du séance du 04/02/98 :

Président : M. Issifou ALFARI

Rapporteurs : MM. Brahim SIDIBE et Yacouba NIANDOU

Composition du Bureau du séance du 05/02/98 :

Président : M. Sékou HEBIE

Rapporteurs : MM. Abou Samba SOW et Brahim KONE

Personnes ressources : L'Assistant pour le Programme majeur Information, les conseillers du Directeur Général, les Responsables du Centre de Gestion et de l'Unité Marketing.

Après quelques amendements, l'ordre du jour a été adopté, ainsi que les termes de référence de la retraite (voir annexes 1 et 2).

Le document introductif à la retraite (No. 98-03/PMI/RE) a été présenté par l'Assistant pour le Programme majeur Information.

Le présent rapport restitue les principales conclusions des travaux de la retraite.

## **II. Bilan des activités du premier Plan triennal 1995 - 1997**

---

Les réalisations du Programme majeur Information ont été évaluées par rapport aux résultats attendus du Plan triennal 1995-1997

### **2.1. Dans le domaine de la Sécurité Alimentaire**

#### *Résultat 1 : Un système d'alerte précoce est disponible et fonctionnel au niveau national et régional*

Au niveau régional, il existe un système d'alerte précoce qui a été amélioré entre 1995 et 1997 par la parution et la diffusion régulière des bulletins décennaires, mensuels, de bulletin spécial sur la situation alimentaire et de synthèses annuelles régionales. Au niveau national, les systèmes d'alerte fonctionnent également bien avec la publication de bulletins nationaux agrométéorologiques et alerte précoce. Ces résultats ont rehaussé le statut du Centre en tant pôle d'information régionale et d'alerte rapide. D'une façon générale, les bulletins sont appréciés par les différents utilisateurs.

Toutefois certaines lacunes ont été relevées. Il s'agit :

- ✓ Des difficultés de concentration des données de base (insuffisance en quantité et en qualité des données), délais trop longs de transmission, défaillances des moyens de transmission.
- ✓ De l'absence de certaines informations pertinentes dans les bulletins mensuels, comme par exemple les prix sur les marchés, etc.
- ✓ De l'insuffisance d'analyses approfondies sur les différents types de données et d'informations produites au Centre.
- ✓ De la qualité des bulletins nationaux.
- ✓ De la persistance dans les pays de l'approche-projet, ce qui fait que le caractère institutionnel du Centre Régional AGRHYMET et le label « CILSS » ne sont pas très visibles au niveau national.

Par ailleurs, il a été souligné le cas particulier des données d'indice de végétation qui sont envoyées par le Centre dans les Composantes nationales AGRHYMET, mais ne sont pas utilisées de manière opérationnelle à cause d'un manque de formation adaptée pour les pays.

#### *Résultat 2 : Les informations agro-hydro-météorologiques sont utilisées de manière judicieuse pour contribuer à l'augmentation de la production agricole*

Au niveau régional, les réalisations portent sur des missions réalisées en 1997 au Mali et au Tchad, pour prendre connaissance des résultats obtenus à travers les projets d'assistance agrométéorologique à l'agriculture en cours dans ces deux pays, faire le bilan de ces expériences et s'en inspirer pour des actions similaires dans d'autres zones du Sahel. Par ailleurs, une consultation a été requise dans ce cadre par le Programme majeur Information pour analyser les modalités d'intensification de l'utilisation des informations météorologiques en agriculture et la vulgarisation agrométéorologique au Sahel. En dehors de ces actions, aucun résultat tangible n'a été obtenu.

Par contre, au plan national, notamment au Mali et au Tchad, les activités d'assistance météorologique à l'agriculture mises en œuvre par les services météorologiques de ces deux pays ont été renforcées, surtout le nombre d'agriculteurs touchés par les conseils et avis agrométéorologiques a été augmenté ; de même, d'autres groupes cibles ont été touchés par les conseils, en particulier au Mali. Dans les autres pays, les réalisées sont limitées ou inexistantes.

De façon indirecte, il y a lieu de noter également, l'utilisation variée des informations hydrologiques par divers services, en particulier dans le cadre des projets d'aménagement hydro-agricole et de gestion d'exploitation des petits bassins pour le développement des cultures irriguées ou des cultures de décrue. De même, les informations diffusées par les services de protection des végétaux ont contribué à minimiser les pertes de récolte.

De manière générale, les résultats obtenus sont faibles au niveau régional du fait de l'absence d'adhésion des partenaires à cette idée ainsi qu'à celle des projets pilotes.

### *Résultat 3 : Un système d'information sur les populations est disponible*

Le transfert de la base de données du CERPOD vers le Centre Régional AGRHYMET, prévu initialement dans le cadre du système d'information sur les populations, n'a pas été réalisé car le CERPOD n'a pas encore constitué une base de données démographiques harmonisées pouvant faire l'objet d'un transfert. Cependant, le Centre Régional AGRHYMET, dans son travail de caractérisation des zones à risque, a mis en place une base de données démographiques géoréférencées du Niger, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. Il est prévu d'étendre ce travail aux autres pays membres du CILSS. Il faut noter à ce niveau la difficulté de mise à jour régulière de la base, du fait de la réticence de certains pays à mettre à disposition les données.

### *Résultat 4 : Les informations sur les marchés sont disponibles en temps utiles*

Les systèmes d'information sur les marchés (SIM) fonctionnent dans les pays membres grâce en partie à l'appui du Centre Régional AGRHYMET. Malgré des retards souvent importants, les informations sont diffusées à la radio et publiées mensuellement dans un bulletin. Si la collecte des données sur les prix des céréales et le bétail est réalisée de manière régulière, en revanche, la structuration et l'analyse de ces données restent insuffisantes. Par ailleurs, ces données ne sont qu'une composante des informations sur les marchés alimentaires.

### *Résultat 5 : La prise de conscience des décideurs et des populations sur les problèmes de Sécurité Alimentaire et Gestion des Ressources Naturelles est accrue*

Les résultats obtenus en matière de sensibilisation des décideurs sont importants. A ce titre, on peut citer :

- ✓ L'animation avec le Club du Sahel et le Programme majeur Politique de Sécurité alimentaire du Groupe de réflexion sur l'harmonisation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel.
- ✓ La réalisation dans ce cadre de trois études de cas approfondies au Niger, au Tchad et au Sénégal, d'enquêtes légères au Mali et au Burkina Faso et la restitution de ces travaux dans chaque pays et lors d'un atelier régional.

- ✓ L'organisation de concertations régulières entre les différents systèmes internationaux producteurs d'informations sur le Sahel : CILSS/AGRHYMET, FAO/SMIAR, PAM/INTERFAIS, FEWS en vue d'une harmonisation des dispositifs sous-régionaux et d'une coordination des publications respectives.
- ✓ La production d'informations et de notes de synthèse sur la situation alimentaire au Sahel à l'occasion de diverses rencontres des Ministres chargés de l'Agriculture des pays membres du CILSS.

Cependant, il convient de souligner que le résultat attendu a un caractère global et a beaucoup pâti de l'insuffisance de feed-back de la part du Programme majeur Politique de Sécurité alimentaire. Ce Programme majeur n'a pas joué pleinement son rôle d'interface entre l'information produite par le Programme majeur Information et la diffusion ou la traduction de cette information en élément de politique de sécurité alimentaire pour les décideurs et les partenaires.

## 2.2. Dans le domaine de la Gestion des Ressources Naturelles

Pour rappel les résultats attendus dans ce domaine sont les suivants :

- R1 : Une méthodologie est créée pour réaliser un bilan exhaustif de l'état des ressources naturelles.
- R2 : Un observatoire permanent est créé pour assurer une surveillance des différents écosystèmes soumis à la dégradation (désertification, sécheresse, déboisement).
- R3 : Des modèles de connaissance sur la sécheresse et les déterminants de la dégradation des ressources naturelles sont élaborés et diffusés.

Les résultats attendus dans ce domaine ne sont pas atteints par manque de financements pour les différents projets prévus par le Plan triennal.

Néanmoins, plusieurs actions ont été menées dont les résultats vont dans le sens d'une connaissance approfondie de l'état de l'environnement sahélien et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles de la sous-région. On peut citer parmi celles-ci :

- ⇒ L'inventaire des actions de suivi et d'évaluation de l'environnement au Sahel aux niveaux national et régional et l'organisation d'ateliers sous-régionaux sur les systèmes d'information sur l'environnement en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).
- ⇒ L'élaboration d'un projet d'inventaire, de suivi et d'évaluation de l'environnement et des ressources naturelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest côtière, à partir de missions de consultations dans quatorze (14) pays de l'Afrique de l'Ouest et d'un atelier sous-régional de validation.
- ⇒ La mise au point d'une méthode préliminaire d'estimation de la productivité de biomasse fourragère dans les zones pastorales du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal.

- L'utilisation de l'imagerie satellitaire pour l'estimation des superficies des plans d'eau comme le lac Tchad.
- La collecte de données sur divers écosystèmes au Niger grâce à des campagnes de mesures vidéographiques.
- L'étude des changements d'occupation des sols dans la région sud du Niger.

Par ailleurs, le Centre a participé, à travers le Programme majeur Information, au réseau AFRICAGIS et au groupe informel de la Banque Mondiale sur le programme Système d'Information Environnemental. Le Centre a également participé à diverses activités relatives à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ; à cet effet, il a été désigné comme chef de file de la thématique « alerte précoce et atténuation des effets de la sécheresse » dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Action Sous-Régional en Afrique de l'Ouest.

### **2.3. Bilan organisationnel et institutionnel**

La coordination du Programme majeur Information a été assurée de manière satisfaisante, en dépit de quelques lacunes constatées dans le fonctionnement des divisions.

En outre, il convient de relever l'amélioration significative des relations entre le Programme majeur Information et le Programme majeur Formation : plusieurs sessions de formations individuelles ou en groupe ont été organisées et animées conjointement par les deux structures.

Les principaux problèmes à souligner concernent :

- ✓ La surcharge de travail de l'Assistant pour le Programme majeur Information, traduite par une animation scientifique et technique insuffisante des différentes Unités opérationnelles.
- ✓ Les Composantes nationales AGRHYMET ont mis du temps à s'accommoder aux changements introduits au niveau des activités du Centre Régional AGRHYMET.
- ✓ Le manque de coordination entre les différentes structures des Composantes nationales AGRHYMET dans les pays.

### III. Examen du document de Plan triennal 1998 - 2000

---

En introduction, l'Assistant au Programme majeur Information a rappelé le cadre logique qui a été mis en place pour l'élaboration du document, à savoir :

- ✓ Approche programme
- ✓ Gestion par objectifs.

La retraite a noté que les objectifs spécifiques et les résultats sont cohérents avec le mandat du Centre Régional AGRHYMET. Sur ces aspects, les participants ont été invités à faire parvenir par écrit leurs observations en vue de finaliser le document.

Des discussions ont néanmoins été engagées, essentiellement sur l'examen succinct du cadre organisationnel et institutionnel du Plan triennal 1998-2000.

#### 3.1. Contexte organisationnel et institutionnel

Le principe directeur s'attache à proposer une structure avec la vision d'intégrer l'ensemble des activités du Programme majeur Information en filières et/ou fonctions et la prise en compte de l'adéquation objectifs / ressources humaines disponibles.

Le projet d'organisation qui s'est dégagé à la suite des discussions tend vers la mise en place d'une filière « Sécurité Alimentaire » et d'une filière « Gestion des Ressources Naturelles » appuyées par des services techniques communs :

##### Sécurité Alimentaire

- Alerte Précoce / ZAR
- Suivi phytosanitaire
- Agrométéorologie
- Statistiques Agricole
- .....

##### Gestion des ressources Naturelles

- Hydrologie
- Pédologie
- Forêts
- Mer
- ....

##### Services Techniques d'Appui Communs

- Systèmes d'information géographique & Télédétection
- Systèmes de gestion de base de données
- .....

Pour améliorer l'animation et la coordination technique des activités, il a été proposé la désignation d'animateurs techniques pour les deux grandes filières identifiées.

Il est convenu que les rôles, attributions et tâches du personnel du Programme majeur soient dorénavant clairement définies avec une responsabilisation plus poussée.

Par ailleurs, la mise en place d'une unité de coordination des formations continues est proposée pour continuer l'effort de conjonction des activités de formation entre les Programmes majeurs Information et Formation.

### **3.2. Comité scientifique et pédagogique**

Les participants à la retraite ont été informés d'un projet de création d'un comité scientifique et pédagogique chargé de donner un avis consultatif sur toutes les activités techniques et scientifiques du Programme majeur Information. Les experts du Programme majeur sont conviés à transmettre leurs observations sur la composition, les attributions et le fonctionnement du Comité à l'Assistant pour le Programme majeur.

### **3.3. Comité technique et de gestion**

À partir de 1998, les Comités de pilotage des projets et programmes du Programme majeur Information seront remplacés progressivement par un seul Comité technique et de gestion. Les pays seront représentés par deux responsables, pour assister aux deux réunions des deux Programmes majeurs du Centre. Des missions du Centre sont prévues dans les différents pays pour aider les Composantes nationales à identifier les services partenaires et mettre en place les Comités directeurs nationaux.

### **3.4. Gestion du personnel**

Le constat majeur de la retraite sur le personnel est l'insuffisance des ressources humaines par rapport au portefeuille d'activités à mener au sein du Programme majeur Information. En outre, les contraintes suivantes ont été identifiées comme des obstacles sérieux pour une plus grande à l'efficacité du travail du personnel :

- ✓ La précarité de l'emploi
- ✓ Le manque de motivations.

En tout état de cause, le Centre Régional AGRHYMET ne doit pas seulement être un tremplin pour le personnel mais un cadre d'épanouissement durable de chaque agent. Il est important de pouvoir maintenir le personnel compétent par divers mécanismes d'encouragement : lettre de satisfaction, formation, primes.

Compte tenu de l'importance du sujet, il a été convenu que le dossier du personnel soit discuté en détail lors des autres retraites (Programme majeur Formation, Centre Régional AGRHYMET, CILSS) et qu'un projet de statut définitif du personnel du CILSS soit examiné par le prochain Conseil des Ministres prévu à Niamey.

## **IV. Conclusion**

---

En concluant le séminaire, le Directeur Général du Centre s'est félicité des propositions pertinentes qui ont été faites au cours du séminaire. Il a promis d'examiner avec attention toutes les possibilités internes pouvant contribuer à la motivation du personnel.

Dans le cadre de l'institutionnalisation des retraites, le Directeur Général a souligné que le début de chaque année (janvier ou février) sera dorénavant consacré à la tenue de ces forums.

## ANNEXE 1

Termes de référence de la retraite

---

## Programme majeur Information

### TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA RETRAITE DU Programme majeur Information

#### 1. Problématique et cadre du séminaire

En 1997, les cadres du Programme majeur (PM) Information s'étaient réunis pour faire le bilan de deux années d'exécution 1995 et 1996 du Plan triennal 1995-1997, discuter des rapports avec les Composantes nationales d'une part, et les autres Programmes majeurs de l'autre, et dégager les perspectives du PM Information. Les résultats de ces réflexions ont été utilisés, entre autres, dans le cadre de l'exécution du programme de travail 1998 et pour l'élaboration du Plan triennal 1998-2000.

À cette occasion, il a été décidé de rendre permanente cette forme de suivi/évaluation des activités des Programmes majeurs du Centre AGRHYMET. Aussi, après la fin de l'exercice 1997 qui clôture en même temps le Plan triennal 1995-1997, une retraite des cadres du PM Information est convoquée en ce début d'année 1998 pour faire le bilan de l'année écoulée et de l'état d'exécution des recommandations de la retraite de 1997, dégager les actions pour la finalisation du document de Plan triennal 1998-2000 et faire des propositions en ce qui concerne l'organigramme du PM information. Les tâches précises assignées à la retraite sont décrites ci-dessous.

#### 2. Tâches spécifiques

La retraite sera organisée comme en 1997 sous forme de séminaire de réflexion rassemblant tous les cadres et techniciens supérieurs du PM Information. Le séminaire doit fournir à la Direction générale du Centre, aux responsables du PM Information et des centres de production (division, unités) des éléments permettant un suivi/évaluation efficace des activités du Programme majeur, en particulier celles inscrites au titre du programme de travail 1998.

Le séminaire doit discuter des questions particulières suivantes :

##### *Bilan du Plan triennal 1995-1997*

- a) La retraite de janvier 1997 avait réalisé un bilan technique des réalisations au cours des deux premières années 1995 et 1996 du Plan triennal 1995-1997. Les dernières réunions des Comités techniques et de pilotage du Programme AGRHYMET et du projet DIAPER de novembre 1997 ont également permis d'évaluer les résultats de l'année 1997. Sur la base de ces « évaluations », il s'agira de **faire un diagnostic de trois années de mise en œuvre du Programme majeur Information, en mettant l'accent surtout sur les insuffisances et les difficultés rencontrées sur les plans technique, matériel, institutionnel et organisationnel** aux différents niveaux internes comme externes du Programme majeur Information.
- a) Faire des propositions concrètes sur les mesures et les actions correspondantes à prendre pour lever ces contraintes et ces insuffisances, devant permettre une mise en œuvre optimale du Programme au cours des prochaines années.

## *2.2 Perspectives du Programme majeur Information*

Dans le cadre du prochain Plan triennal, un projet de document a été élaboré qui dégage les axes et les domaines d'intervention du Programme majeur Information. Suite aux Comités de pilotage de novembre 1997, il a été décidé d'actualiser le document à la lumière des observations formulées par les pays et les partenaires. Dans ce cadre, les experts du PM Information sont invités à se prononcer sur les modalités de suivi et d'évaluation du Programme. Ce deuxième Plan triennal sera marqué par la fin du projet DIAPER et le démarrage du programme IRENE pour la gestion des ressources naturelles. Il s'agira particulièrement, sur la base des propositions contenues dans le projet de document de :

- a) Donner les directives sur les modifications à apporter au document du deuxième Plan triennal.
- b) Réfléchir sur les modalités et les mécanismes de coordination des activités du Programme majeur Information : faut-il une coordination générale des activités par divisions et/ou unités ? ou faut-il des coordinations sectorielles par domaine (sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles) ou par filière/thématique (climatologie, SIG/TDT, Suivi, etc.) ?
- c) Proposer un organigramme du Programme majeur Information en cohérence avec les dispositions réglementaires et en tenant compte des activités du prochain Plan triennal et des relations avec les autres Programmes majeurs du CILSS.
- d) Faire des propositions sur la composition et les attributions du Conseil scientifique et pédagogique.
- e) Faire des propositions sur l'organisation des Comités techniques et de gestion du Programme majeur Information. À partir de 1998, les Comités de pilotage des projets et programmes des Programmes majeurs du Centre seront remplacés par deux Comités techniques et de gestion, un par Programme majeur.

## **3. Organisation**

Les travaux se dérouleront entièrement en séance plénière. Un document introductif sera préparé par l'Assistant pour le PM Information qui servira de base pour poser les problématiques. Chaque expert, chacun dans son domaine, en plus des contributions orales lors des discussions, peut contribuer par écrit par des notes de diagnostic et/ou d'orientation sur les différents points du paragraphe 2.

Un bureau de séance comprenant un président assisté de deux rapporteurs sera mis en place pour chaque session, ceci pour permettre à chacun de prendre un part plus active et se sentir dans la dynamique de groupe. Chaque séance fera l'objet d'un rapport succinct devant servir à la rédaction du rapport général de la retraite.

## **4. Dates**

Le séminaire se déroulera du 4 au 6 février 1998 dans la salle de conférence du DFPV.

## **5. Participants**

Le séminaire regroupera tous les experts et les techniciens supérieurs du PM Information, le Directeur Général, l'Assistant pour le PM Formation, les responsables du Centre de gestion et de l'Unité Marketing, le chef du projet Formation en Agrométéorologie et les conseillers.

ANNEXE 2

Ordre du Jour

---

## CILSS / CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION INTERNE DU Programme majeur Information

NIAMEY (AGRHYMET) : 4 - 6 Février 1998

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### **Mercredi 4 février 1998**

---

- 08h30-09h30 Ouverture par le Directeur Général  
Examen des termes de référence et adoption de la méthodologie de travail  
Désignation du secrétariat général de l'atelier et du bureau de séance  
Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 09h30-09h45 Introduction au séminaire (par M. Diouf)
- 09h45-10h30 Bilan du Plan triennal 1995-1997 : bilan technique : comment le réaliser ?
- 10h30-10h45 Pausse café
- 10h45-12h30 Discussion sur le bilan technique : indicateurs d'évaluation, mesures des écarts, évaluation globale, etc.
- 12h30-14h30 Pausse déjeuner
- 14h30-15h45 Bilan matériel : évaluation et discussions
- 15h45-16h30 Bilan organisationnel et institutionnel : diagnostic
- 16h30-16h45 Pausse café
- 16h45-17h45 Discussions sur le bilan organisationnel et institutionnel
- 17h45-18h00 Résumé des conclusions de la journée et fin de la session

## **Jeudi 5 février 1998**

---

- 08h30-09h00 Plan triennal 1998-2000 : observations
- 09h00-10h30 Organisation et coordination du Programme majeur Information : discussions et propositions
- 10h30-10h45 Pause café
- 10h45-12h30 Organisation et coordination du Programme majeur Information : discussions et propositions
- 12h30-14h30 Pause déjeuner
- 14h30-16h00 Conseil scientifique et Comité technique de gestion
- 16h00-16h15 Pause café
- 16h15-17h00 Gestion du personnel : perspectives
- 17h00-17h30 Résumé des conclusions de la journée

## **Vendredi 6 février 1998**

---

- 8h30-12h30 Rédaction du rapport du séminaire (secrétariat général et bureau de séance)
- 14h30-15h30 Adoption du rapport final du séminaire.  
Clôture du séminaire

ANNEXE 3

Liste des participants

---

RETRAITE PROGRAMME MAJEUR INFORMATION  
4 - 6 février 1998

Liste des participants

Nom et Prénoms	Fonction/Divisions/Unités
Brahima Sidibé	Unité Suivi Phytosanitaire / Programme majeur Information
Mme ABOUBAKAR Hadiza	Unité Zones à risques / Programme majeur Information
TRIBOULET Jean-Pierre	Conseiller technique FAC
OLIVEIRA Jorge Santos	Directeur Général
Faustin GNOUMOU	Projet Formation Agrométéorologie / Programme majeur Formation
Bonaventure SOME	Unité Banques de données / Programme majeur Information
Mamadou DIOUF	Assistant pour le Programme majeur Information
Maman MAMAN	Unité Télédétection / Programme majeur Information
MOULAYE Oumarou	Unité Administration systèmes informatiques et télécommunications / Programme majeur Information
Abdallah SAMBA	Unité Agrométéorologie / Programme majeur Information
ALFARI Issifou	Division Collecte et gestion des données / Programme majeur Information
Abou Samba SOW	Division Administration et maintenance informatiques et télécommunications / Programme majeur Information
Hébié Sékou	Coordonnateur DIAPER III / Programme majeur Information
NONGUIERMA André	Unité Systèmes d'information géographique / Programme majeur Information
Jules Anicet Ouédraogo	Unité Maintenance informatique et télécommunications / Programme majeur Information
GUICHARD Luc-Olivier	Unité Banque de données / Programme majeur Information
Amadou Bocar BAL	Formateur DFPV / Programme majeur Formation
Herman VAN DE VOORDE	Conseiller Technique Principal Pays-Bas du DFPV
VASSEUR Laurent	Unité Agrométéorologie / Programme majeur Information
ROYER Antoine	Unité Télédétection / Programme majeur Information
Patrizio VIGNAROLI	Unité Zones à risque / Programme majeur Information
Brahima KONE	Unité Zones à risque / Programme majeur Information
Ali GARBA SOUNAKOYE	Unité Système d'information / Programme majeur Information

Ado DAN KARAMI	Unité Système d'information / Programme majeur Information
SALAOU Barmou IDRISSE	Unité Système d'information / Programme majeur Information
Issaka NIANDOU YACOUBA	Unité Système d'information / Programme majeur Information
AMADOU Iliia	Unité Banque de données / Programme majeur Information
IBRAHIM M. Laouali	projet DIAPER III / Programme majeur Information
BATIONO F. Pascal	Unité Télédétection / Programme majeur Information
Ambe Tanifum	USAID/TMG/Niger
Boua Diarra	Projet DFPV / Programme majeur Formation
Mamadou Diagne	Responsable Unité Marketing